



Info Membres

# Le renouveau de la FAO

---



## La coopération entre les Membres et les fonctionnaires saluée par le Conseil de la FAO

Les Membres du Conseil de la FAO ont noté que la coopération s'était considérablement accrue entre les Membres et le Secrétariat, l'un des fruits du processus de renouveau lancé au sein de l'Organisation. À l'occasion de sa cent trente-sixième session, qui s'est déroulée au Siège, à Rome, au mois de juin, le Conseil a également félicité les fonctionnaires de la FAO pour leur travail et leur attitude positive face au renouveau.

Les Membres ont observé des progrès dans plusieurs domaines du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO, qui constitue la feuille de route de la mise en œuvre des recommandations d'une récente Évaluation externe indépendante de l'Organisation.

Le Conseil a salué le travail accompli par le Comité des questions constitutionnelles et juridiques de la FAO, qui a proposé des révisions à apporter à l'Acte constitutif et à d'autres règlements de l'Organisation afin que puissent être appliquées les mesures pour le renouveau de la FAO. Il a également reconnu les progrès réalisés dans des domaines tels que la gestion axée sur les résultats, la déstratification au niveau des postes à responsabilité élevée et le changement de culture.

Le Conseil a estimé que les éléments du nouveau cadre stratégique de la FAO, du plan à moyen terme et du Programme de travail et budget pour 2010-2011 présentés à la session de Rome constituaient une base solide pour la formulation de propositions plus élaborées en juillet. Il a approuvé les éléments qui seraient présentés en juillet, et qui comprendraient également, pour la première fois, les niveaux de ressources envisagés pour 2010-11.

Les Membres ont déclaré que le processus de décentralisation devait se poursuivre, de manière progressive, et des précisions ont été demandées au sujet de la nouvelle structure au Siège.

## Sélection de « chefs de file » pour le Fonds fiduciaire du PAI

Les groupes régionaux de la FAO recherchent dans les États Membres des co-chefs de file qui seront chargés de promouvoir les contributions au Fonds fiduciaire pour la mise en œuvre du Plan d'action immédiate.

Le Fonds fiduciaire a été établi par la Conférence de la FAO pour recevoir les contributions volontaires extrabudgétaires des Membres. Le dernier objectif de financement est de 15,25 millions pour 2009, avec 7 638 187 USD de contributions annoncées et 4 537 559 USD reçus à ce jour.

Le professeur Noori Naeini, président du Comité de la Conférence pour le suivi de l'Évaluation externe indépendante de la FAO (CoC-EEI), a déclaré: « Dans chaque région, un État Membre s'emploiera à promouvoir les contributions au fonds auprès des pays de la région. Nous espérons ainsi voir augmenter les contributions volontaires, qui permettront la mise en œuvre du plan d'action pour une FAO renforcée et plus efficace. »

Trois nouveaux pays – le Mozambique, les Pays-Bas et la Thaïlande – ont annoncé des contributions au fonds depuis la dernière édition de ce bulletin.

<b>Pays</b>	<b>annoncé</b>	<b>versé</b>
ALLEMAGNE	906 736	906 736
AUSTRALIE	111 900	111 900
AUTRICHE	65 933	65 933
BELGIQUE	250 000	250 000
BRÉSIL	100 000	100 000
CAMEROUN	21 739	
CE	1 388 889	
CHYPRE	9 186	9 186
ESPAGNE	600 000	
ESTONIE	4 000	4 000
FINLANDE	557 880	557 880
FRANCE	900 000	840 000
GRÈCE	86 338	86 338
IRLANDE	142 638	142 638
ITALIE	1 000 000	1 000 000
MAURICE	5 000	
MOZAMBIQUE	1 765	1 765
NIGÉRIA	25 000	25 000
NOUVELLE-ZÉLANDE	70 000	70 000
PAYS-BAS	400 000	
ROYAUME-UNI	570 000	
SLOVAQUIE	44 000	44 000
SUISSE	301 434	301 434
TANZANIE	19 975	19 975
THAÏLANDE	50 000	
VIET NAM	5 000	
Transfert Fonds fiduciaire EEI	774	774
<b>TOTAL</b>	<b>7 638 187</b>	<b>4 537 559</b>

---

*Des observations? Des suggestions? Écrivez à [Members-Update@fao.org](mailto:Members-Update@fao.org).*